

# La Ville de Valdahon recrute :

## UN AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES

### ESPACES VERTS

#### Missions du poste

Sous l'autorité du responsable du service Espaces publics :

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité.
- Entretien des espaces verts de la collectivité.
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

#### Activités et tâches principales du poste

##### Entretien des espaces verts de la collectivité :

- Entretien général des espaces verts en fonction des spécificités biologiques et paysagères des sites
- Entretien des espaces enherbés (tontes, scarification, amendements, débroussaillage)
- Plantation et entretien des massifs (désherbage, taille, paillage, arrosage)
- Entretien des arbres (élagage, abattage, taille douce)
- Assurer le traitement phytosanitaire (engrais) des espaces verts.
- Ramasser les feuilles mortes (manuel/souffleuse/aspirateur de feuilles).

##### Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité :

- Maintenir en état les espaces publics : balayer les rues, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif.
- Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics (désherber manuellement la voirie, déneiger les voies de circulation et les trottoirs en cas de précipitations neigeuses...).
- Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres...).
- Mettre en place la signalisation en cas de travaux ou autre.
- Petits travaux de maçonnerie (pose signalisation).

##### Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie :

- Nettoyer les équipements urbains tels les bancs publics, les abribus, les trottoirs et les murs graffités.
- Effectuer les travaux d'intervention de premier niveau sur la voirie (rebouchage, maçonnerie).
- Effectuer le déneigement mécanique et manuel des routes ainsi que le salage.

#### Activités et tâches secondaires du poste

##### Participer à la préparation d'évènements et de manifestations diverses :

- Nettoyer des locaux et abords, installer et démonter des barrières et du matériel, installer des containers et effectuer le tri des déchets...
- Installer les illuminations de Noël
- Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises dans le cadre de réunions ou animations ponctuelles.

##### Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés :

- Effectuer l'entretien courant du matériel et des véhicules à disposition.
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation de produits dangereux.

#### **Polyvalence**

- Polyvalence et aides aux différentes missions des services techniques pour l'entretien des bâtiments communaux (intervention de premières ordres, peinture, tapisseries)

#### **Périodes hivernales**

- Déclenchement astreinte neige
- Participation aux opérations de déneigement des rues et routes communales et espaces publics

#### **Fleurissement :**

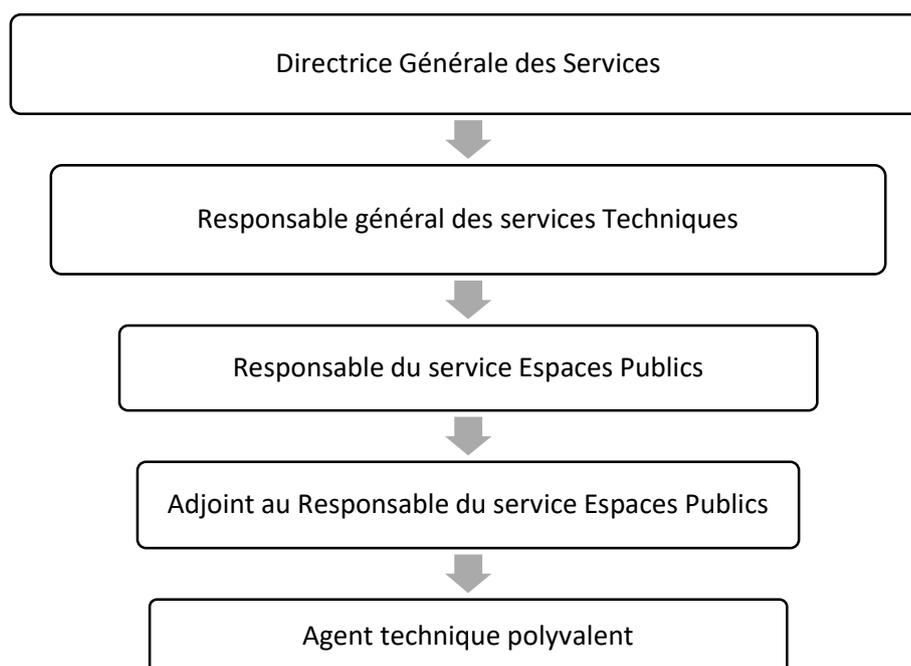
- Elaborer le plan de fleurissement
- Participer à l'aménagement des décors végétaux d'intérieur et d'extérieur
- Gérer la serre municipale et la production florale
- Travaux de plantations annuelles, bisannuelles, arbustes, confection de massifs,

#### **Astreinte hiver :**

- Déneigement des voiries et espaces publics

**Toutes autres activités nécessaires au fonctionnement des services.**

### **Positionnement hiérarchique**



## Relations fonctionnelles

- En interne
  - Elus
  - Directeur Services Techniques
  - Cellule coordination
  - Responsable Espaces Publics
  - Services de la Collectivité
  
- En externe
  - Usagers
  - Entreprises

## Exigences requises

Niveau requis :

CAP /BEP lié au métier des Espaces verts	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire
Permis VL	<input type="checkbox"/> Souhaité	<input checked="" type="checkbox"/> Obligatoire
Permis PL	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire
CACES nacelles	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire
CACES mini pelle	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire
CACES tracteur	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire
CACES tracteur-tondeuse	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire
CERTYPHITO	<input checked="" type="checkbox"/> Souhaité	<input type="checkbox"/> Obligatoire

## Savoirs faire :

- Connaître et savoir appliquer les techniques et pratiques locales d'entretien des espaces verts (tonte, élagage, taille douce, arrosage, techniques alternatives au désherbage chimique, techniques de plantation...)
- Connaître et savoir appliquer les techniques d'entretien de la voirie nécessaires à la bonne tenue de la voie publique
- Connaître les risques de toxicité des produits
- Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits
- Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine
- Connaître et savoir appliquer les techniques de maintenance et d'entretien du matériel
- Connaître et savoir utiliser les produits et matériels de nettoyage,
- Connaître l'environnement de la collectivité.
- Connaître les techniques de signalisation.
- Connaître les différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et les équipements de protection associés.
- Connaître les notions de %, de dosage, de proportion.
- Connaître les règles de base du tri sélectif.
- Connaître les gestes et postures de la manutention manuelle.

- Connaître les conditions de stockage et de transport des produits.
- Savoir vérifier l'état de propreté des surfaces avant de quitter son lieu de travail.
- Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.

### **Savoir être :**

- Sens du travail en équipe
- Sens du service public
- Motivation, réactivité et disponibilité
- Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité
- Aptitude au port de charges lourdes
- Aptitude physique indispensable pour le travail de grimpe
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve
- Sens du service public

### **Cadre statutaire**

Catégorie(s) : C

Filières(s) : Technique

Cadre(s) d'emplois : Adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe

### **Moyens mis à disposition**

- Vêtements professionnels et équipements de protection individuelle adaptés (casque, protection auditive, lunettes, masques, vêtements de travail, chaussures, harnais, chasubles...)
- Débroussailleuse
- Tondeuse autoportée ou autotractée
- Tronçonneuse
- Tracteur agricole
- Nettoyeur haute pression
- Taille haies
- Souffleur
- Aspirateur à feuilles
- Outillage
- Véhicule de service (type camionnette ...)
- Nacelle
- Local technique / vestiaires / douches
- Téléphone portable

### **Conditions et contraintes d'exercice**

#### **Temps de travail de 35 heures par semaine**

- Horaires réguliers
- Travail week-end et jours fériés en cas d'urgence
- Travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
- Travail seul ou en équipe
- Travail sous circulation
- Port des Équipements de Protection Individuelle adaptés

- Manipulation de produits chimiques
- Manipulation de matériels lourds
- Station debout prolongée
- Postures pénibles
- Travaux avec bras au-dessus du cœur
- Travail en hauteur sur échelle
- Utilisation de machines et d'outils tranchants
- Utilisation de machines et d'outils soufflants
- Exposition aux vibrations mécaniques
- Contact avec les animaux morts
- Exposition aux poussières de ciment, de béton...
- Risque d'électrocution et d'électrisation
- Risque de brûlures
- Risque d'irritations oculaires et cutanées
- Risque d'inhalation de gaz et de fumées
- Exposition au bruit
- Garant de l'image du service public, l'agent doit avoir une attitude, un comportement et une tenue vestimentaire irréprochables

***La présente fiche de poste peut évoluer en fonction du besoin du service et des priorités de la Commune.***